



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, 22 août 2024

## L'économie romande soutient la réforme LPP

**L'ensemble des associations économiques romandes, membres de l'Union patronale suisse, d'economiesuisse et de l'usam, sont favorables à la réforme de la prévoyance professionnelle (réforme LPP) soumise à votation populaire le 22 septembre prochain.**

Le régime de prévoyance professionnelle n'a plus été adapté depuis 2005. Une mise à jour s'impose, notamment pour relever le double défi de l'allongement de l'espérance de vie et de l'insuffisance du rendement des placements. La réforme de la LPP, adoptée par le Parlement en mars 2023, répond aux réalités démographiques et économiques actuelles. Elle apporte ainsi une contribution importante à la pérennisation du modèle éprouvé des trois piliers.

Les milieux économiques romands recommandent le «oui» à la réforme LPP. Ils relèvent les points positifs suivants:

- Le taux de conversion minimal de 6,8 pour cent se trouve aujourd'hui à un niveau trop élevé pour financer les rentes sur le long terme. Cela engendre un financement partiel des retraites actuelles par les personnes actives. L'abaissement de ce taux à 6,0 pour cent permettra d'une part de réduire cette redistribution et d'améliorer l'équité entre génération. D'autre part, elle permettra de garantir l'équilibre financier de la prévoyance professionnelle
- Les prestations pour les bas revenus, les personnes travaillant à temps partiel et celles cumulant plusieurs emplois seront améliorées. Une étude récemment menée par l'institut BSS (Schweizer Beratungsbüro Basel) montre que 359'000 personnes, dont 275'000 femmes, recevront une rente plus élevée si la révision est acceptée.
- La réduction du seuil d'accès et la déduction de coordination permettent à 100'000 revenus d'être nouvellement assurés.
- Le projet bénéficie également aux travailleurs âgés. Les cotisations LPP augmentent fortement avec l'âge, ce qui engendre une discrimination à l'embauche. En réduisant les cotisations des salariés de plus de 55 ans de 18 à 14 pour cent, la réforme augmente leurs chances sur le marché de l'emploi.

Les mesures proposées par la réforme renforcent et modernisent la prévoyance vieillesse. Elles tiennent compte à la fois des intérêts des employeurs et des employés. Toutes les générations en profiteront: les jeunes, les travailleurs âgés et les retraités actuels.

Un rejet de la réforme LPP le 22 septembre 2024 prochain affaiblirait notre système de prévoyance vieillisse des trois piliers et ne ferait que reporter le problème à plus tard. La recherche d'un nouveau compromis prendrait des années, ce qui affaiblirait encore davantage le système de prévoyance.

Parce que tout travail mérite une solide retraite, les milieux économiques romands soutiennent le compromis adopté par les Chambres fédérales pour notre 2ème pilier et recommandent de voter «oui» à la Réforme LPP le 22 septembre 2024.

UNION PATRONALE SUISSE

## RENSEIGNEMENTS

---

**Marco Taddei**, membre de la direction, responsable Suisse romande, Union patronale suisse (UPS)  
Tél. +41 (0)79 776 80 67, [taddei@arbeitgeber.ch](mailto:taddei@arbeitgeber.ch)

**Simon Schnyder**, responsable des dossiers politique  
Tél. +41 (0)31 380 14 31, [s.schnyder@sgv-usam.ch](mailto:s.schnyder@sgv-usam.ch)

**Philippe Fleury**, directeur général Fédération des Entreprises Romandes (FER)  
Tél. +41 (0)79 592 58 16, [philippe.fleury@fer-dg.ch](mailto:philippe.fleury@fer-dg.ch)

**Larissa Robinson Moser**, secrétaire générale Groupement des Entreprises Multinationales (GEM)  
Tél. +41 (0)79 960 16 26, [larissa.robinson@fer-ge.ch](mailto:larissa.robinson@fer-ge.ch)

**Stéphanie Ruegsegger**, secrétaire permanente de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG)  
Tél. +41 (0)79 203 20 43, [stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch](mailto:stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch)

**Ludovic Voillat**, secrétaire général de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)  
Tél. +41 (0)32 910 03 86, [l.voillat@cpih.ch](mailto:l.voillat@cpih.ch)

**Pierre-Alain Berret**, directeur Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ)  
Tél. +41 (0)79 322 89 03, [paberret@ccij.ch](mailto:paberret@ccij.ch)

**Philippe Gumy**, directeur adjoint Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF)  
Tél. +41 (0)78 739 53 83, [pgumy@ccif.ch](mailto:pgumy@ccif.ch)

**Florian Néméti**, directeur Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)  
Tél. +41 (0)32 727 24 10, [florian.nemeti@cnci.ch](mailto:florian.nemeti@cnci.ch)

**Philippe Miauton**, directeur Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)  
Tél. +41 (0)79 277 68 41, [philippe.miauton@cvci.ch](mailto:philippe.miauton@cvci.ch)

**Vincent Subilia**, directeur général Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)  
Tél. +41 (0)78 757 95 36, [v.subilia@ccig.ch](mailto:v.subilia@ccig.ch)

**Vincent Riesen**, directeur Chambre valaisanne de commerce et d'industrie (CCI-Valais)  
Tél. +41 (0)27 327 35 35, [vincent.riesen@cci-valais.ch](mailto:vincent.riesen@cci-valais.ch)

**Marcel Delasoie**, directeur Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP)  
Tél. +41 (0)78 600 51 22, [marcel.delasoie@frepp.ch](mailto:marcel.delasoie@frepp.ch)

**Eric Balet**, président et secrétaire général Avenir Industrie Valais (AIV)  
Tél. +41 (0)79 324 06 03, [eric.balet@avenir-industrie-valais.ch](mailto:eric.balet@avenir-industrie-valais.ch)

**Marija Sommer**, responsable romande de l'Association Suisse d'Assurances (ASA)  
Tél. +41 (0)79 938 29 65, [marija.sommer@svv.ch](mailto:marija.sommer@svv.ch)